



RÉSOLUTION 28

SEPTIÈME CONGRÈS NATIONAL DU SEPB 2 au 4 juin 2022 Hôtel Westin Bayshore, Vancouver (C.-B.)

Insécurité alimentaire et disparité des revenus

- ATTENDU QUE les banques alimentaires subissent une pression énorme pour fournir des aliments nutritifs et locaux aux personnes les plus vulnérables de nos communautés; et
- ATTENDU QUE la pandémie de COVID-19 a démontré que nous avons besoin d'un système alimentaire plus équitable et plus sain, et ce, partout au Canada; et
- ATTENDU QUE la principale raison citée d'avoir recours à une banque alimentaire sont des prestations d'aide sociale insuffisantes; et
- ATTENDU QUE les personnes bénéficiaires d'aide sociale représentent plus de la moitié des personnes utilisatrices des banques alimentaires et doivent souvent choisir entre faire l'épicerie ou payer le loyer et d'autres factures.
- PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le COPE/SEPBC encourage les sections locales à élaborer des politiques régionales d'envergure pour faire face à l'impact croissant de l'insécurité alimentaire, et
- QU'IL SOIT EN OUTRE RÉSOLU QUE le COPE/SEPBC continue d'appuyer les campagnes du Congrès du travail du Canada (CTC) et de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) pour augmenter le salaire minimum partout au Canada, et
- QU'IL SOIT DE PLUS RÉSOLU QUE le COPE/SEPBC participe aux efforts de lobbying du CTC et/ou de la FTQ pour revendiquer une augmentation de l'aide au revenu, et
- QU'IL SOIT FINALEMENT RÉSOLU QUE le COPE/SEPBC soutienne les organisations qui travaillent pour répondre au besoin croissant de sécurité alimentaire prochain congrès triennal ou jusqu'à ce que ledit Fonds atteigne ou dépasse douze (12) millions de dollars pendant trois (3) mois consécutifs, selon la première éventualité.

Résolution soumise par la section locale 378.

Version traduite